



La boule de Charbonnières

2 rue des écoles - 73220 Aiguebelle

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2019

Présent(e)s : Mesdames : Sandra GIRARD, Raymonde FRISON – Messieurs : Gérard CORDEL, René DIGNE, Bastien GUILLET, Michel GUILLET, Patrice LE-CORRE, André METRAILLER, Antony METRAILLER, Jean-Louis PERAZIO, Eugène RAMPOLINI, Serge REIMONDO, Michel SALYN, Christian SOMMARD.

Invité : Monsieur Roland GAVA, secrétaire général du Comité Bouliste Départemental 73

Excusé(e)s : Mesdames : Charlotte GUILLET, Marlène GUILLET, Claudie METRAILLER – Messieurs : Hervé GAYMARD, Président du Conseil Départemental de la Savoie, Hervé GENON, Maire d'Aiguebelle, Olivier THEVENET, Conseillers Départemental de la Savoie, Michel BOSCO, Président du Comité Bouliste Départemental 73, Dominique D'ANGELI.

Ordre du jour : Adoption des nouveaux statuts.

Le président de la Boule de Charbonnières, Michel SALYN, explique la nécessité de moderniser nos statuts vieillissants et de se conformer aux évolutions statutaires des Associations sportives souhaitées par la Fédération Française du Sport Boule. Les modifications portent notamment sur les articles, 1, 2, 5, 7, 12

Article 1 : La nouvelle adresse du siège de la Boule de Charbonnières est : 2 rue des écoles – 73220 Aiguebelle.

Article 2 : « Membres bienfaiteurs » remplace « Membres honoraires ».

Article 5 : Il est spécifié que la Boule de Charbonnières est affiliée à la Fédération Française du Sport Boule.

Article 7 : Il est créé un comité directeur.

Article 12 : Il est créé une commission de contrôle des comptes.

Décision : Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présents.

Le Président,

Michel Salyn

Le Secrétaire,

Bastien Guillet

Le Trésorier,

René Digne